

Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 25 mars 2023



Ordre du jour

-  **Rapport Moral & d'Activité**
Jacques Maybon, Président - Marion Siegl, Secrétaire Générale
-  **Rapport financier**
Jean-Paul Tessier, Trésorier
-  **Les Sections**
Vauban ; Sablons ; Autres
-  **Les Commissions**
Digital & Communication ; Sécurité / Animations ; Partenariat ; Travaux
-  **Questions Diverses**



Préambule

Le Président Jacques MAYBON accueille l'Assemblée. L'évènement sera suivi, ce soir d'un dîner.

C'est aujourd'hui une Assemblée Générale Ordinaire qui concerne l'exercice de l'année 2022.

Il remercie pour sa présence Monsieur Jean-Virgile CRANCE, Premier Adjoint au Maire de Saint-Malo.

Rapport Moral & Activité

(Jacques MAYBON, Président)

L'ASSUP Malo a été conviée aux deux réunions de Conseil Portuaire. Il est présidé par le Vice-président du Conseil Régional de Bretagne. Ce Conseil Portuaire réunit tous les acteurs de l'espace portuaire de Saint-Malo : les associations de plaisanciers, la Mairie pour le port des Sablons, la C.C.I. pour le port de Vauban, la société EDEIS pour le port de commerce et toutes les activités sur l'ensemble du port y compris la pêche. Il est question du fonctionnement global du port. 2022 est une année transitoire.

Les plaisanciers, à travers l'ASSUP Malo, ont pu être entendus dans ce cadre.

En 2023 la physionomie du Conseil Portuaire devrait changer. La constitution de groupes de travail en amont des conseils devrait permettre du travail plus approfondi. Ainsi, il y aurait moins de participant en réunion plénière.

Port Vauban : dès l'annonce de la création de la SPL pour la nouvelle gestion en 2023, la CCI s'est désengagée. Les réunions des 24 février et 11 mars 2022 au sujet de la construction des nouveaux bâtiments sur le port Vauban, n'ont pas apportées de modification au projet.

Nous avons déposé un recours gracieux pour contesté en partie la disposition des locaux. Notre demande a été rejetée, le permis de construire a été délivré, aucune anomalie n'ayant été relevée.

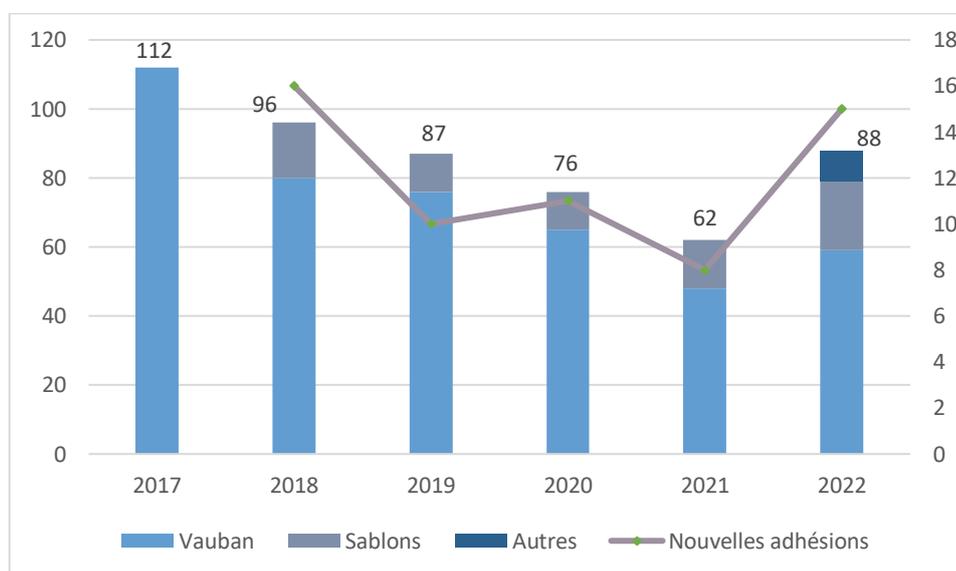
Cette année 2022 était aussi la première année d'exercice des nouvelles sections de l'ASSUP Malo.

2022 était aussi une année où Saint-Malo accueillait l'évènement de la Route du Rhum. La fête était belle, mais il y a eu quelques « cafouillages » quant aux déplacements des bateaux de Vauban. Les adhérents de l'ASSUP Malo ont été consultés. Un rapport a été remis aux instances afin d'améliorer les conditions d'accueil et de « déménagement » des plaisanciers pour la prochaine édition.

Rapport d'activités

(Marion Siegl, Secrétaire Générale)

Nous avons enregistré 88 adhérents en 2022. Section Vauban : 59, Section Sablons : 20, Section Autres : 9



De nombreux rendez-vous ont rythmé l'activité de l'Association :

- ✦ Conseil Portuaire
- ✦ Réunions de travail pour le recours gracieux, avec la commission travaux
- ✦ Animation et leur préparation avec la commission animations
- ✦ La Route du Rhum, sa « soirée » pour le bon côté et vos retours pour les mauvais côtés
- ✦ Plusieurs réunions des membres du Bureau et référents des commissions
- ✦ Rapport et compte-rendu sur la sécurité et les points à améliorer pour la Section Vauban et la Section Sablons (le cahier de doléances annoncé lors de l'AGO de 2022)

Nous avons eu contact avec la Région Bretagne et avons rencontré Monsieur Gaétan Guilloux, Directeur de la SPL Bretagne Plaisance, au sujet de la prise de fonction de l'antenne Saint-Malo Plaisance, au 1^{er} janvier 2023, en ce qui concerne la gestion du port Vauban. Le port des Sablons intégrera ce dispositif à partir du 1^{er} janvier 2024.

Notons que l'ensemble des compte-rendus est disponible sur le site de l'ASSUP Malo (assupmalo.fr) dans l'espace réservé aux adhérents.

Le rapport moral et le rapport d'activité pour l'année 2022 sont soumis aux votes et approuvés à l'unanimité par l'Assemblée des membres présents ou représentés, à jour de leur cotisation 2023



Le Bureau

Le bureau en 2022 est composé de :

 Jacques MAYBON <i>Président</i>	 Bruno ROUX <i><u>Vice Président</u></i>	 Thierry DUCHESNE <i>Vice-Président Autres</i>	 Thierry MADELAINE <i>Vice-Président Sablons</i>	 Paul VAUZELLE <i>Vice-Président Vauban</i>
 Marlon SIEGL <i>Secrétaire Générale</i>	 Ronan FERRAGU <i>Secrétaire Adjoint</i>	 Jean-Paul TESSIER <i>Trésorier</i>	 Jean-Paul ANGER <i>Trésorier Adjoint</i>	

Sont sortants (cf. AG 2022) Monsieur Bruno ROUX et Jean-Paul TESSIER. Monsieur Paul VAUZELLE a présenté sa démission.

Les candidatures suivantes ont été reçues :

	Daniel LE BARS -----
	Didier SECOUE -----
	Jean-Paul TESSIER -----

A l'issue de l'Assemblée, les membres élus se sont réunis pour décider de la composition du Bureau :

 Jacques MAYBON <i>Président</i>	 Didier SECOUE <i><u>Vice Président</u></i>	 Thierry DUCHESNE <i>Vice-Président Autres</i>	 Thierry MADELAINE <i>Vice-Président Sablons</i>	 Daniel LE BARS <i>Vice-Président Vauban</i>
 Marlon SIEGL <i>Secrétaire Générale</i>	 Ronan FERRAGU <i>Secrétaire Adjoint</i>	 Jean-Paul TESSIER <i>Trésorier</i>	 Jean-Paul ANGER <i>Trésorier Adjoint</i>	

Les Sections

↳ **Sablons**, *Thierry Madelaine Vice-Président*

Le cahier des doléances a été mis à jour

↳ **Autres mouillages**, *Thierry Duchesne, Vice-Président*

↳ **Vauban**, *Paul Vauzelle, Vice-Président*

La parole est donnée à Monsieur Jean-Virgile CRANCE, Premier Adjoint au Maire.

Bonjour à toutes et à tous, je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui. Je reviens sur divers points évoqués :

Travaux pour 2023

Les bas sablons : remplacement de la station carburant :

- ✦ Remplacement à neuf des 48 premiers mètres du ponton I, des équipements de distribution (2 DAC, 2 pistolets GO, 3 pistolets SP) et du dispositif d'aspiration des eaux noires et des eaux de fond de cale, Ponton sur rétention
- ✦ Réalisation des travaux : 8 semaines entre le 23 janvier et fin mars 2023 • Cout de l'opération : 320 000 €

Création de la SPL / Orientations stratégiques concernant la gestion de la plaisance à Saint-Malo

- ✦ Solution juridique de la Société Publique Locale (SPL) : 2 actionnaires publics : la Région (55%) et la Ville (45%)
- ✦ Société dénommée « BRETAGNE PLAISANCE »
- ✦ Périmètre : Port Vauban dès le 1^{er} janvier 2023, Port des Sablons au 1^{er} janvier 2024
- ✦ 2 zones de mouillage (Mouillages situés au pied du môle des Noires et ceux de l'Anse Saint-Père)
- ✦ Cette SPL est pour le moment dédiée à la plaisance de Saint-Malo mais s'inscrit dans une stratégie régionale et pourra intégrer à terme d'autres ports bretons, dont la Région est propriétaire.
- ✦ Le conseil d'administration de la SPL est composé de 2 représentants de la Région et d'un de la Ville de Saint-Malo
- ✦ Présidence : Stéphane Perrin, VP de la Région Bretagne ; Administrateurs : M. Quernez, VP de la Région et J.V. Crance, 1er adjoint au Maire, A. de Lesquen, conseiller municipal de la ville de Saint-Malo en qualité de censeur sans voix délibérative
- ✦ Un directeur général de la structure pour les deux ports

Les commissions

↳ **Digital & Communication**, *Marion Siegl, référente*



Font partie de la commission : Pierre Charpentier (Dremmwel Nevez), Patrick Morand (Méline) et Marion Siegl (Patoun) (référente)

Tous les compte-rendus et toutes les informations sont disponibles sur le site assupmalo.fr

Création du Flyer



Organisation des « pass » soirée



Gestion des débats – diffusion des sujets



Création des groupes « What's App »



Diffusion de la Newsletter



Gestion du site Internet et de la page Facebook



↳ Sécurité & Animations, Jean-Paul Debroise, référent



Font partie de la commission : Jean-Paul Debroise (référent)

L'activité liée à la commission au titre de l'année écoulée se révèle en demi-teinte.

La galette des rois, moment de convivialité en début d'année et qui par le passé, rencontrait un réel succès, n'avait pu être programmée compte tenu des mesures restrictives liées au covid, encore en vigueur en ce début d'année 2022.

Nous innovons à l'issue de l'Assemblée Générale du 2 avril 2022, en vous proposant un dîner à l'Auberge de la Porte à Saint-Jouan, réunissant 49 convives qui, s'il on en croit les commentaires à l'issue de cette soirée, en gardent un bon souvenir, nous conduisant cette année à réitérer un dîner à l'issue de notre assemblée.

Cette année encore les 52 participants au barbecue (18 juin) ont pu apprécier les talents de Bruno lorsque, après avoir géré l'intendance, il s'installe derrière son barbecue. Qu'il en soit remercié.



En revanche pour le pique-nique aux Ebihens, force est de constater que ce fut un échec. L'idée avait été lancée de proposer 2 dates possibles au mois de septembre, tenant compte des coefficients de marée. Si cette idée paraissait intéressante, nous avons été appelés, à défaut d'un nombre significatif de réponses à annuler purement et simplement cette manifestation.



La course du rhum : Ce fut le temps fort de cette année. Un grand merci à Bruno à qui nous devons cette mémorable soirée sur « Le Marité » regroupant 114 participants. C'est encore grâce à Bruno que vous avez pu, à l'aide des badges qu'il nous a fournis, vous promener avec vos proches, dans le village sans restriction et approcher au plus près des bateaux.

Je crois pouvoir dire que chacun d'entre nous, qui en avait fait la demande, a pu profiter de ces badges à l'exception toutefois d'une adhérente, qui après avoir profité de 6 badges, pour n'en restituer que 4, s'est vue refuser de ma part, la remise de nouveaux badges avant d'avoir restitué la totalité de son premier emprunt. Merci à Jacques, notre Président et à Paul Vauzelle pour le temps qu'ils ont bien voulu consacrer dans la gestion de ces badges.

Toutes ces manifestations n'auraient pu avoir lieu sans communication que nous devons à notre Secrétaire Générale, Marion Siegl, toujours disponible et toujours prête à répondre à nos sollicitations. Qu'elle en soit remerciée.

Dans ce compte rendu, vous n'entendez pas parler de « Sécurité » et pour cause ! Il faudra certainement y remédier et prévoir pour l'année à venir de l'animation tournée vers la sécurité. Que ceux qui se sentent concernés et prêts à s'investir, se rapproche de moi.

↳ Un questionnaire sera adressé prochainement pour connaître vos préférences quant à l'organisation de différentes nouvelles animations

↳ Relations Partenaires, *Gérard Gentil, référent*



Font partie de la commission : Gérard GENTIL (Arion) (référent), Martine MAYBON (Nieljess), Jean Paul TESSIER (Tess), Claude THOMAS (Enez Sun)

Toutes les informations sur les partenaires de l'ASSUP Malo sont disponibles en ligne sur le site assupmalo.fr

↳ Travaux, *Bernard Aurenche, référent*



Font partie de la commission : Bernard Aurenche (master Key) (référent)

- ✦ Permis de construire accordé pour le bâtiment, nouvelle capitainerie - Recours par ASSUP Malo (le rapport remis aux instances concernant le recours gracieux à l'encontre du permis de construire de la nouvelle capitainerie Vauban est en ligne dans l'espace « adhérent » (assupmalo.fr))
- ✦ Rencontre et dialogue avec la SPL pour amélioration du projet en ce qui concerne les aménagements intérieurs
- ✦ Présentation d'une liste d'amélioration en matière de sécurité aux abords du port, confort des usagers ...



- ✦ Port des Sablons projets d'aménagements et d'extension



Questions Diverses

- ⚓ Le « débrief » de la Route du Rhum 2022, l'avenir de la course : changements certains à l'horizon de 2026 – rapport de vos remarques remis aux instances
- ⚓ Association AL LARK à Cancale : www.al-lark.org ; www.obsenmer.org (conférence, sortie en commun, aide collaborative...) – une animation qui pourra être proposée par l'ASSUP Malo
- ⚓ UNAM antenne Manche – Forum du 18/03 : présence de l'ASSUP Malo – des retours d'informations des plaisanciers de la Manche, très inquiets et mécontents de leur nouvelle gestion par une SPL !!..
- ⚓ Modifications des bouées aux abords de Saint-Malo

Le Président Jacques Maybon remercie l'Assemblée

La séance est levée à 19h30

